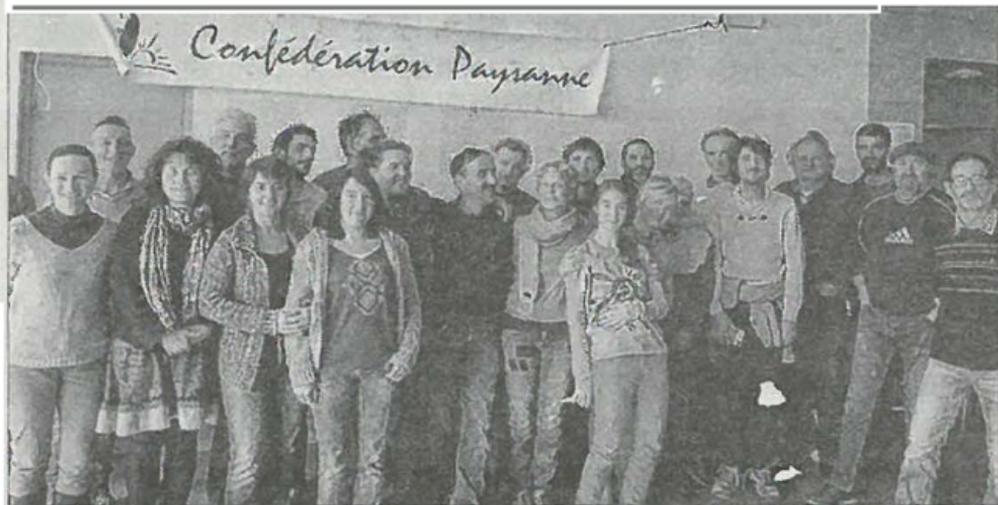


Favoriser l'installation agricole



La confédération paysanne veut des paysans nombreux sur le territoire.

La Confédération paysanne Ardèche tenait son assemblée générale le 7 mars à Privas. Parmi les priorités pour 2017, la question de l'installation en agriculture et du foncier. La Confédération paysanne veut mettre davantage en adéquation l'offre (les exploitations à reprendre) et la demande. Selon elle, le nombre d'exploitations à reprendre n'est pas correctement répertorié aujourd'hui. Par ailleurs, la Confédération paysanne poursuit ses grands combats : obte-

nir de l'État un arbitrage en faveur des 74 communes ardéchoises menacées de perdre l'indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN). Un arbitrage qui devrait être rendu d'ici la fin mars. Elle continuera également de défendre l'intérêt des agriculteurs dans le dossier des dégâts causés aux cultures par les sangliers. Elle réclame notamment la mise en œuvre d'expérimentations sur le piégeage et une meilleure indemnisation des dégâts.